



12, rue Carpeaux
67200 STRASBOURG

Monsieur Roland RIES
Maire de Strasbourg
Centre Administratif de la ville
et de l'Euro-métropole
1, parc de l'Etoile

67076 STRASBOURG cedex

Strasbourg, le 4 mai 2015

Monsieur le Maire,

La société ELIS, implantée rue de l'Unterelsau à Strasbourg, a fait l'objet courant novembre 2014 d'une enquête publique relative à certaines modifications pour son établissement. Pendant la durée légale de l'enquête, nous avons formulé des remarques sur certains points. Celles-ci semblent avoir été prises en compte par la DREAL qui a demandé au chef d'établissement de nous répondre.

Toutefois, la réponse d'ELIS fait abstraction d'un point important qu'on peut qualifier d'annexe à l'enquête publique, voire de marginal. L'AREL a répondu à ce courrier pour attirer l'attention de la direction de la société sur ce point essentiel qui consiste en une sortie dérobée (et parfois entrée), face au 12, rue Raphaël, empruntée par certains véhicules. La dangerosité de cette sortie qui jouxte un espace public, équipé d'une aire de jeu pour enfants, à proximité des berges de l'Ill, est une évidence pour nous AREL. En effet les « 38 tonnes » qui sortent ou les VL qui entrent ou sortent à des vitesses peu adaptées par cette issue, croisent des piétons et des cyclistes, qui sont souvent des enfants.

L'AREL juge cette situation inappropriée et extrêmement dangereuse (chemin non aménagé, absence de signalisation, de marquage etc...). Est-il nécessaire d'attendre un inévitable accident pour réagir, en interdisant purement et simplement cette sortie ou entrée. Nous estimons qu'il y a la place nécessaire au sein de l'établissement pour aménager une zone de retournement.

Puisque l'occasion nous est donnée, permettez nous de parler de l'Elsau, ce quartier dont la paupérisation est grandissante (voir rue89strasbourg.com) et que rien ne semble arrêter. Nous avons évoqué ce sujet l'an dernier, lors de votre visite pré-électorale... Depuis les banques sont toujours fermées (aucun distributeur de billets dans le quartier), pire encore la seule superette à l'enseigne Leclerc a baissé son rideau depuis un mois et quand bien même des promesses de réouverture ont été faites (les travaux devaient durer quelques jours), nous sommes toujours dans le virtuel.

Le virtuel parlons-en, vous aviez constaté lors de votre visite pré-électorale que les platanes de l'avenue Pigalle étaient, je vous cite, « trop hauts, on pourrait les rabaisser » mais il semble qu'un chef de service y soit opposé... Qui décide la politique ou l'administratif ?

Le virtuel encore, même si tout ne dépend pas de la volonté de la municipalité, avec :

- l'aménagement de la rue Michel Ange,
- l'accès au très haut débit,
- l'îlot Rembrandt (SIBAR),
- les casses autos le long de l'autoroute, rue de l'Unterelsau
- la mesure appelée « la ferme » du 40 rue de l'Unterelsau laquelle complète l'image de ghetto de l'entrée du quartier puisqu'elle côtoie le magasin Leclerc fermé, lequel trouve son prolongement rue Watteau (banques abandonnées etc..). Et que dire de la présence inquiétante de groupes qui squattent les entrées des immeubles de cette rue ! J'arrête là cette liste qui est loin d'être exhaustive.

Jusqu'à présent, je n'ai volontairement pas mentionné le rôle de notre Adjoint de quartier, il est informé de tous les sujets qui nous préoccupent mais malgré une bonne volonté évidente, peu de demandes aboutissent, est-il d'ailleurs entendu par ses collègues élus, voire par les services de la ville ?

Il me semble important de préciser que la déception est grande parmi les adhérents de notre association, lesquels en ont assez des promesses, ils attendent du concret. Ces mêmes adhérents qui, pour être complet, sont imposés aux mêmes taux de fiscalité foncière et de taxe d'habitation que les plus beaux quartiers de Strasbourg. Ils revendiquent un traitement égalitaire et juste.

Aujourd'hui l'AREL demande à être entendue, elle s'en remet à vous, Monsieur le Maire, pour que des actions fortes soient engagées en faveur du quartier. Au risque de me répéter, nous ne pouvons plus vivre de promesses et de virtuel. Aussi, nous espérons ne pas devoir recourir à certains autres moyens licites pour nous faire entendre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Le Président

Daniel VIDOT

Pièces jointes : courrier de la société ELIS à destination de l'AREL en date 09.01.2015
réponse de l'AREL à la société ELIS en date du 19.01.2015
courriel transmis à l'Adjoint de quartier en date 21.01.2015